

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil douze, le 12 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

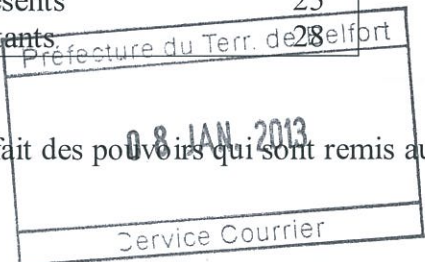
Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Laurent BROCHET, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, André HELLE, Jean-Claude JACOB, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI **membres titulaires** et Claudine SARRET, Nicolas PETERLINI, **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Bernard LAVAL, Pierre OSER, Françoise PELCAT, Jean Marc PELLETIER, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER à Nicolas PETERLINI, , , Gérard FESSELET à Sylvie MANZONI, Claude GIRARD à Jean-Claude TOURNIER, Pierre OSER à André HELLE, Bernard TENAILLON à Claudine SARRET.

Assistaient à la séance : Messieurs Claude BRUCKERT, Jean-Claude BOUROUH, Guy BOURQUIN, Hervé FRACHISSE, Eric GILBERT, Jean-Louis HOTTLET, Maurice NICOUD.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
6 décembre 2012	6 décembre 2012	En exercice	32
		Présents	25
		Votants	28



Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2012-07-19 – Budget annexe de la ZAC des Grands Sillons-Décision Modificative n°1
Rapporteur : Christian RAYOT

Création d'article budgétaire :

Pour être au plus juste de la nomenclature des services publics, il est nécessaire de créer un article budgétaire pour le paiement des frais d'études de sol réalisés sur la ZAC des Grands Sillons à Grandvillars

Création Fonctionnement : Dépenses : Chapitre 011 Compte 6045

Pour permettre d'annuler des écritures de rattachement qui n'ont pas lieu d'être sur ce budget il est nécessaire de régulariser les articles budgétaires :

Fonctionnement Recettes : Chapitre 77 Compte 774 - 01 : + 233 260.90 € TTC

Fonctionnement Dépenses : Chapitre 67 Compte 673 - 01 : + 233 260.90 € TTC

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire ZA des Grands Sillons (60505)	DM n°1 2012
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Création et ajustement budgétaire 6045 774 873

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-5045-90 : Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673-01 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	233 260,90 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	233 260,90 €	0,00 €	0,00 €
R-774-01 : Subventions exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	233 260,90 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	233 260,90 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	233 260,90 €	0,00 €	233 260,90 €
Total Général		233 260,90 €		233 260,90 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'approuver la Décision Modificative N°1 du Budget annexe de la ZAC des Grands Sillons.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 08 JAN. 2012
Et publication ou notification le

Le Président


Le Président,



Delle, le 8 janvier 2013

Monsieur le Préfet du Territoire de
Belfort
Place de la République
90020 BELFORT

Objet : erreur matérielle délibération
Réf : CR/EG/AT
P.J : Délibération rectificative

Monsieur le Préfet,

Par la présente, nous vous signalons qu'une erreur matérielle a été constatée dans la délibération n°2012-07-19 relative à la décision modificative n°1 du budget annexe de la ZAC des Grands Sillons.

Le tableau intégré dans le corps de la délibération contient une erreur. Le tableau ci-dessous reprend les données correctes à intégrer à la délibération :

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire ZA des Grands Sillons (60505)	DM n°1 2012
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Création et ajustement budgétaire 6045 774 673

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6045-60 : Achats études prestations de services (terrain à aménager)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 019 : Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673-01 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	233 260,90 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	233 260,90 €	0,00 €	0,00 €
R-774-01 : Subventions exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	233 260,90 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	233 260,90 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	233 260,90 €	0,00 €	233 260,90 €
Total Général		233 260,90 €		233 260,90 €

Vous trouverez, ci-joint, la délibération rectificative en 3 exemplaires (dont 2 exemplaires à nous retourner) après visa par vos services.

Vous en souhaitant bonne réception,
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Le Président du Terr. de Belfort
DU SUD
TERRITOIRE
8 JAN. 2013
Christian RAYOT

Communauté de Communes du Sud Territoire
8, place Raymond Forni - BP 106 - 90101 DELLE Cedex
Tél. 03 84 56 26 07 - Fax 03 84 56 27 66
www.cc-sud-territoire.com